Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20261110-D2026111007-DE

INZINZAC LOCHRIST

Délibération du Conseil municipal

Conseil municipal du 10 novembre 2026

La séance du Conseil municipal est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur le Maire, Jérôme MEUNIER.

Présents :	Jérôme MEUNIER, Laurent KRUST, Brigitte LE VAILLANT, David NATUS, Karine RIVALLAIN, Mikaël CANO, Nathalie DOUCET, Stéphane PLUNIAN, Gaëlle CHESNEL, Virginie LE LIBOUX, Sylvain JEHANNO, Céline LE GOFF, Philippe LE CALLONNEC, Ghislaine HUBY CISSOU, Hippolyne LE MEUR, Sammy GAUTIER, François BLAYO, Gérard LE FRAPPER, Steve LOIZON, Delphine DANIEL, Armelle NICOLAS, Betty BARGUIL, Virginie LE GARREC, Gwendoline RIO
Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :	Aurore BRACQ, Francette CHAULOUX, Patricia LE TORTOREC, Stéphane PIGACHE, Philippe FINET
Absent(s) excusé(s) :	0
Nombre de conseillers municipaux en exercice :	29
Date de convocation du Conseil municipal :	04 novembre 2026
Secrétaire de séance :	Laurent KRUST

7 - <u>INSTANCES</u> – Modification de la composition de la Commission n°3 Environnement, Travaux, Aménagement, Urbanisme, Développement économique et Tourisme

Monsieur Le Maire rappelle que par la délibération du 07 Avril 2026, le Conseil municipal a procédé à la création de diverses commissions spécialisées et qu'il avait été arrêté leur composition.

À la suite de la démission de Monsieur Thierry LE TOUZO de son mandat de conseiller municipal, en date du 25 septembre 2026, puis des démissions de Madame Murielle ROSIN, le 6 octobre 2026, et de Monsieur Yves LE NOZAHIC, le 7 octobre 2026, tous deux élus suivants sur la liste « Collectif Citoyen Inzinzac-Lochrist ».

Il est proposé de procéder à une modification de la composition de la Commission n°3 Environnement, Travaux, Aménagement, Urbanisme, Développement économique, et Tourisme.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215600909-20261110-D2026111007-DE

La liste suivante est proposée au vote :

Commission n°3 :
Monsieur Le Maire, Président
Laurent KRUST, Céline LE GOFF, Mikaël CANO,
Sylvain JEHANNO, Stéphane PLUNIAN, Steve LOIZON,
Brigitte LE VAILLANT, Sammy GAUTIER,
Gwendoline RIO, Stéphane PIGACHE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ÉLIT** les membres de la commission ainsi qu'il suit :

Commission n°3 :
Monsieur Le Maire, Président
Laurent KRUST, Céline LE GOFF, Mikaël CANO,
Sylvain JEHANNO, Stéphane PLUNIAN, Steve LOIZON,
Brigitte LE VAILLANT, Sammy GAUTIER,
Gwendoline RIO, Stéphane PIGACHE

Délibération adoptée à l'unanimité.

Pour copie conforme

Le Secrétaire de Séance,

Laurent KRUST

MAIRIE D'INZINZAC-LOCHRIST (Morbihan)

Le Maire,

Jérôme MEUNIER